



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 février 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 6 février 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Géraldine Chereau a donné pouvoir à Manuel Pottier
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

4. PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION ROBOTICS DU LYCEE COLBERT DE LORIENT, DANS LE CADRE D'UN « PROJET JEUNES »

Exposé :

Une classe de 35 élèves de seconde du Lycée Colbert de Lorient, dont 3 Quimperloises, a pour projet de participer au concours de robotique à Détroit dans le Michigan (USA), en mai 2018. La présentation des robots au concours constitue pour les élèves l'aboutissement du travail effectué tout au long de l'année.

L'enseignement **Robotics** répond à la problématique d'orientation des lycéens qui envisagent une carrière scientifique ou technologique en leur faisant découvrir la mécanique, l'électronique et l'informatique à travers la réalisation de robots. Il espère susciter en particulier chez les filles d'embrasser une carrière scientifique. Dispensé en langue anglaise, cet enseignement a également pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue.

Dans le but de responsabiliser les élèves et de les rendre solidaires, les élèves s'impliquent dans le financement du voyage par de nombreuses actions : Organisation d'une brocante, vente de chocolats, tombola, calendriers, etc...

La participation au voyage pour chaque élève est de 500€.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder le versement d'une aide financière d'un montant total de **500€** au Lycée Colbert de Lorient.

Avis favorable de la commission petite enfance, éducation, jeunesse du mardi 9 janvier 2018.

Avis favorable de la commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale » du 6 février 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à la majorité (5 voix contre).



Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.